



RESTAURATION SCOLAIRE

PANIER REPAS A LA CANTINE

GUIDE PRATIQUE POUR LES FAMILLES

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est un document important qui explique les besoins liés à la santé de votre enfant (exemples : allergies ou intolérances alimentaires, diabète, crise convulsive, gêne respiratoire...).

Dans le cadre de certains PAI, l'enfant doit fréquenter la cantine avec un panier-repas fourni par vos soins.

Vous êtes responsable de la préparation, de l'emballage et du transport de ce repas, en tenant compte des recommandations ci-après.



COMMENT FREQUENTER LA CANTINE ?

Pour fréquenter la cantine avec un panier-repas, le dossier PAI doit être complété et signé chaque année par :

- ➔ **votre médecin de famille ou le spécialiste**
- ➔ **et le médecin scolaire de la ville de Strasbourg**

Selon l'état de santé de l'enfant, deux possibilités d'accueil décidées par les médecins :

- ➔ **panier-repas systématique** : tous les jours où l'enfant fréquente la cantine.
- ➔ **panier-repas occasionnel** : selon les menus proposés les jours où l'enfant fréquente la cantine. Les menus sont consultables sur le site de la Ville :

www.strasbourg.eu/menus-restauration-scolaire

Info+ : la réservation de la présence de l'enfant à la cantine doit être faite sur votre espace famille au plus tard chaque mercredi pour la semaine suivante.

Le tarif « PAI » couvre l'accueil et l'encadrement de l'enfant.

Votre facture mensuelle est établie en fonction du nombre de jours où l'enfant est présent à la cantine avec le panier-repas.



COMMENT COMPOSER VOS MENUS ?

Ils doivent être adaptés aux besoins de l'enfant et selon les conseils de votre médecin.

Composition :

Une entrée, un plat principal, un fromage et/ou un dessert, et le pain.

Les sandwiches sont à éviter, sauf lors de pique-niques organisés par la Ville.

Info+ : pour vous donner des idées, les menus de la cantine sont affichés à l'entrée de l'école ou consultables sur le site de la Ville :

www.strasbourg.eu/menus-restauration-scolaire



COMMENT PRÉPARER VOS PLATS ?

Les repas doivent être préparés en respectant les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Il est conseillé de préparer tout le repas la veille et de le garder au réfrigérateur.

Info + : certains plats peuvent aussi être cuisinés et congelés à l'avance.

Dans ce cas, sortez le plat du congélateur la veille et laissez-le décongeler au réfrigérateur.



COMMENT EMBALLER LES PLATS ?

Info+ : avant fréquentation, contacter votre responsable périscolaire de site (RPS) pour connaître le mode de chauffe des repas.

Chaque récipient doit être étiqueté avec le nom et prénom de l'enfant.

Ne pas mélanger les aliments chauds et froids dans le même récipient.

Entrée froide :

récipient avec un couvercle + étiquette "ne pas réchauffer".

Plat principal :

- **pour une chauffe au four (maximum 150°C)**

➡ récipient avec un couvercle résistant à la chaleur (verre, inox, aluminium...).

Si le couvercle ne va pas au four, couvrir le plat avec de l'aluminium avant de le refermer.

Le couvercle sera retiré avant la chauffe et le plat sera chauffé avec l'aluminium.

- **pour une chauffe au micro-ondes**

➡ récipient avec couvercle.

Si le couvercle ne va pas au micro-ondes, couvrir le plat avec du film alimentaire avant de le refermer.

Le couvercle sera retiré avant la chauffe et le plat sera chauffé avec le film.

Fromage, dessert et pain :

à emballer individuellement si nécessaire.





COMMENT TRANSPORTER LE PANIER-REPAS ?

Tous les récipients et ingrédients du repas doivent être placés dans un petit sac isotherme (petite glacière) marqué au nom de l'enfant avec une plaque de froid. Le panier-repas doit être transporté et livré entre 3°C et 10°C au maximum pour garantir sa sécurité.

Info+ : le transport doit être aussi rapide que possible entre votre domicile et la cantine, pour le bon respect de la chaîne du froid.



COMMENT SONT RECEPTIONNÉS ET CONTROLÉS LES REPAS ?

Lorsque l'enfant arrive à l'école, le panier-repas est remis à un agent de la Ville qui le place immédiatement au réfrigérateur.

Le plat principal sera chauffé dans son emballage avant l'arrivée de l'enfant à la cantine.

Info+ : avant fréquentation, contacter le/la responsable périscolaire de site (RPS) pour connaître les modalités de réception des repas.

Des contrôles réguliers sont effectués pour vérifier le respect des consignes. En cas de problème, le responsable de l'enfant sera immédiatement informé.



COMMENT SONT SERVIS LES REPAS A LA CANTINE ?

Au moment du service, l'enfant sera pris en charge par l'équipe d'encadrement pendant tout le temps du repas.

Aucun autre aliment que ceux proposés dans le panier-repas ne sera servi.

Seule de l'eau sera proposée comme boisson à l'enfant.

Info+ : les récipients sont lavés sur place et récupérés à la fin de la journée par le responsable de l'enfant ou le lendemain selon l'organisation prévue sur chaque site.

Nous vous recommandons de relaver ces récipients une seconde fois à la maison et de veiller à la propreté du sac de transport.

Pour toute question, merci de vous adresser à votre responsable périscolaire de site (RPS).